

Bourses de fin d'études doctorales des Études supérieures et postdoctorales

Dépôt initial de la thèse pendant la 5^e année de doctorat

BFED 5^e année ESP H2026 / Concours hiver 2026

Le Vice-rectorat adjoint aux études supérieures et postdoctorales (ESP) remet chaque année des *Bourses de fin d'études doctorales*. Ces bourses, qui couvrent au plus une période de 12 mois, sont d'une valeur maximale de 12 000\$. Elles visent à soutenir les doctorantes, doctorants dans la rédaction de leur thèse ou la complétion de leur production de recherche-création durant leur dernière année d'études, et ce, jusqu'à leur dépôt initial. L'étudiante, étudiant doit se consacrer à temps plein à cette activité pour la durée de la bourse.

Le concours **BFED 5^e année ESP H2026** concerne uniquement les personnes étudiantes dont le **dépôt initial de la thèse sera réalisé au plus tard entre le 13^e et le 15^e trimestre d'inscription au programme d'études de doctorat**. Dans le cadre de ce concours, la bourse débutera au trimestre d'hiver 2026, et le dépôt initial devra se faire **durant le trimestre d'automne 2026, soit entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2026**.

L'excellence inclusive est l'approche adoptée pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le processus d'attribution de ces bourses aux études supérieures. Dans ce contexte, elle reconnaît et valorise la diversité des savoirs, savoir-être et savoir-faire étudiants en appui à une vision d'excellence et de réussite qui va au-delà des seuls indicateurs de rendement académique. Les circonstances de vie particulières, passées et présentes, sont considérées en tant qu'éléments de parcours contribuant à l'ensemble de l'expérience d'apprentissage et gagnant à être mis en valeur.

Dans cette optique, les ESP permettent aux personnes candidates de souligner la richesse de profils d'excellence variés, basés sur des situations de vie et des réalisations qui dépassent le cadre académique classique. C'est pourquoi elles peuvent, par le biais d'un texte de présentation, souligner leur motivation à poursuivre et enrichir leur parcours de formation, présenter leurs aptitudes à surmonter des défis personnels et professionnels, ainsi que lister des réalisations d'ordre hors-académique et d'autres expériences pertinentes en lien avec leur parcours de formation.

Critères d'admissibilité

1. Être une personne inscrite à un programme d'études de doctorat en recherche ou en recherche-création de manière continue depuis le premier trimestre ET prévoir un dépôt initial de la thèse ou de la production de recherche-création entre le 13^e et le 15^e trimestre d'inscription (interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
2. Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,5/4,3.
3. Prévoir déposer sa thèse durant le trimestre d'automne 2026, soit entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2026.
4. Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse.
5. Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi de la bourse.

6. Ne pas recevoir plus de 40 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.
7. Ne jamais avoir reçu une bourse de fin d'études doctorales des ESP (BFED).

N.B. : Les personnes candidates ayant effectué un *passage direct du baccalauréat au doctorat* sont admissibles à cette bourse au début de leur 6^e année d'études doctorales.

Les personnes candidates qui effectueront un dépôt avant la fin du 12^e trimestre d'inscription au programme de doctorat doivent poser leur candidature au concours des « BFED 4^e année ESP H2026 » (dépôt initial de la thèse pendant la 4^e année de doctorat ou avant).

Dépôt de la demande

RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE :

1. Compléter sa demande BFED 5^e année ESP H2026 via le portail des bourses. Pour ce faire, il faut être sur le campus et connecté au réseau UdeM avec cryptage OU être n'importe où en dehors du campus et connecté au VPN. Au besoin, [se référer à cette page](#) pour tous les détails concernant l'installation/utilisation de l'application VPN;
2. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre étudiant (version non-officielle acceptée) et le téléverser dans le portail des bourses;
3. Téléverser le plan global d'études mis à jour selon le format exigé par l'unité académique d'attaché;
4. Envoyer par courriel à sa directrice, son directeur de recherche le lien et le code d'accès généré dans le portail des bourses, afin de lui permettre de téléverser son formulaire de recommandation;
5. Cliquer sur « Soumettre » dans le portail des bourses une fois le dossier rempli **avant la date limite du 2 novembre 2025, 23 h 55**.
6. Uniquement après avoir soumis votre candidature dans le portail des bourses, faire une copie de sa candidature complète (formulaire, relevé de notes et plan global d'études) et la remettre à la personne désignée pour recevoir les candidatures dans son unité académique avant la date limite du 2 novembre 2025.

Pour toute information supplémentaire ou question, veuillez-vous adresser à la personne-ressource de votre unité, dont les coordonnées sont indiquées sur la [liste de contacts](#).

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ¹ :

Le formulaire de recommandation de la direction de recherche doit demeurer confidentiel. La directrice, directeur de recherche doit téléverser son formulaire dans le portail des bourses selon les instructions fournies par la personne candidate et l'envoyer à l'unité responsable de la présélection. De ce fait, pour être en mesure d'évaluer le dossier de candidature selon les critères d'évaluation donnés, l'unité est responsable de réclamer le formulaire de recommandation à la directrice, directeur de recherche.

1. Après la date de fermeture des mises en candidature, les ESP feront parvenir à chaque unité (via leur BAL partagée), la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses.
2. L'unité doit réclamer le formulaire de recommandation à la directrice, directeur de recherche.
3. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures

¹ Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

présentées dans le cadre du concours.

4. L'unité recommande aux ESP un maximum de 3 dossiers ordonnancés (aucun ex æquo possible), et ce, au plus tard le 20 novembre 2025, 13 h par courriel à esp-bourses@esp.umontreal.ca.
5. L'unité doit aviser les personnes candidates des résultats de la présélection départementale, qu'elles soient recommandées ou non aux ESP.

Évaluation des dossiers

Les ESP procèderont à l'évaluation des dossiers selon les critères suivants :

- Qualité/réalisme du plan de travail (tel que soutenu par la direction de recherche) (40%)
- Impact de la bourse permettant d'assurer de terminer la rédaction dans les temps prévus (10%)
- Description du projet de recherche (problématique visée, objectifs du projet, méthodologie détaillée, résultats anticipés, importance des retombées pour votre domaine) (10%)
- Parcours avec progression satisfaisante à l'appui tel que démontré par :
 - Profil d'excellence et de rayonnement (20%)
 - Potentiel en recherche (20%)

Attribution et modalités de versement

Le calendrier des versements, ainsi que les conditions de maintien et de paiement associées à la bourse seront précisés dans l'avis d'octroi.

Les personnes étudiantes, directrices, directeurs de recherche et unités d'attache seront avisés par courriel du résultat de ce concours au mois de décembre 2025.

Date limite

1. La date limite pour **SOUMETTRE** votre dossier de candidature dans le portail des bourses est **le 2 novembre 2025, 23 h 55**.
2. La date limite pour **REMETTRE** votre dossier de candidature complet à votre unité académique est le 2 novembre 2025, 23 h 59.

Lien vers le formulaire : [Cliquez ici](#)

Informations supplémentaires :

Régis Harvey
Technicien en administration
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
esp-bourses@esp.umontreal.ca